

restreint, et l'on comprend ce qu'ils doivent être, sans description spéciale. Nous ferons une exception pour une pratique fort usitée en massothérapie, et à laquelle nous avons donné le nom d'*expression*. Elle consiste à embrasser plus ou moins complètement, dans la paume de la main, la partie du membre sur laquelle on veut agir, et à chasser dans les vaisseaux, par une pression continue ininterrompue, les exsudats préalablement désagrégés par le pétrissage. Son nom indique bien que, par elle, on exprime et l'on chasse tous les liquides contenus dans le champ de l'opération. — Enfin, le *kammgriff* des Allemands s'exécute avec l'extrémité des premières phalanges, le poing étant fermé: c'est un procédé brutal qu'on emploie rarement.

Les vibrations comprennent, dans notre classification, les pressions brusques et répétées, accompagnées d'une percussion plus ou moins forte, et capables de solliciter la contraction des fibres musculaires de la vie organique et de la vie de relation. Les vibrations proprement dites s'exercent avec l'extrémité des doigts dans le massage de l'estomac et de l'intestin. Pour les muscles à fibres striées, on emploie de préférence les *tapotements*, les *claquements* et les *hachures*. Divers appareils ont été imaginés pour réaliser ce genre de massage, mais ils sont d'un usage peu pratique. Citons seulement le *massage électrique*, dans lequel on utilise les secousses produites par un appareil faradique, en mettant une des électrodes sur le bras de l'opérateur, et l'autre sur un point quelconque du corps du patient.

On allie souvent au massage les *mouvements actifs* et les *mouvements passifs*. Les premiers se font sous la direction du masseur, les seconds sont provoqués par lui-même ou par des machines, telles que celles de Zander. D'après ce système, chaque mouvement est commandé par un appareil spécial, agissant dans un but thérapeutique bien défini. La kinésithérapie, ou thérapeutique par les mouvements, est basée sur les mêmes principes. Quoiqu'il en soit, l'école française place toujours, et avec raison, les manipulations en tête du massage.—*Journal d'hygiène*.

**Traitement des fièvres intermittentes par le sulfate de cinchonidine**, par H. VILLARD, in *Nouveau Montpellier médical*, 1er mars 1893.—L'auteur, dans un très intéressant mémoire, relate un grand nombre d'observations de fièvres intermittentes traitées par le sulfate de cinchonidine, et arrive aux conclusions suivantes :

1o Le sulfate de cinchonidine, détermine la disparition des accès de fièvre intermittente tout aussi sûrement que les sels de quinine et aux mêmes doses; il offre de plus une action très favorable contre l'anémie et les engorgements viscéraux du paludisme.

2o La disparition des accès survient le plus souvent dès le deuxième jour du traitement, quelquefois dès le premier, presque toujours un peu moins rapidement qu'avec les sels de quinine.